

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUBE

SAINT ANDRE LES VERGERS (10)

VILLE DE SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 17 FEVRIER 2026 à 19 H 00

Nombre de Conseillers Municipaux.....33

Nombre de Conseillers en exercice.....33

Nombre de Conseillers présents.....28

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Municipal est dûment convoqué le **MARDI 17 FEVRIER 2026 à 19 H 00**, à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Mme LEDOUBLE Catherine, Maire. La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux le 5 février 2026, affichée au tableau des affichages officiels le 5 février 2026 et publiée dans la presse locale.

Etaient présents : M. LIMA Emmanuel, Mme LEROY Marie-Pierre, Mme ROTH Michèle, M. MAITROT André, Maires-Adjointes, MM. BALLAND Alain, TRIAULAIRE Jean-Pierre, BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-Michel, Mmes LANOUX Claudie, KUROWSKI Myriam, BERLOT Catherine, RICCARDI Véronique, MM. GOJJARD Pascal, NEFFLIER Pierre-Marie, Mme PERNOT Marie-Evelyne, M. PAULET Philippe, Mmes QUINTART Sylvie, DEMIR Selda, Mmes JOSSO Gorete, M. GROSJEAN Sébastien, Mme PAGLIA Olympe, M. CORNEVIN Jean-Pierre, Mme ROGE Patricia, M. LAROCHE Sébastien, Mme GARET Sylvie et M. BALLANFAT Florent formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents représentés :

Mme Meryam ERCAN	mandataire	Mme Michele ROTH
Mme Stéphanie EDESA	mandataire	M. Emmanuel LIMA
Mme Sandra DURUPT	mandataire	Mme Catherine LEDOUBLE
M. Renaud BOSSAERT	mandataire	Mme Marie-Pierre LEROY
M Farid RAHAMNIA	mandataire	M. Pascal GOJJARD

Secrétaire de séance : Mme Olympe PAGLIA

XXXX

Séance du 17 février 2026

***Délibération du Conseil Municipal
de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
- N° 2026/758***

« Savoir Rouler à Vélo » : convention entre la ville et le RCSA Cyclisme.

Rapporteur : Mme Claudie LANOUX

La commune a choisi de s'inscrire dans le dispositif national « Savoir Rouler à Vélo ».

Dans ce cadre, le service des sports, en partenariat avec le RCSA Cyclisme, va proposer à l'ensemble des écoles élémentaires de la commune des interventions à destination de tous les élèves de CM2.

Ces séances auront pour objectif de développer l'autonomie des jeunes cyclistes et de renforcer leur sécurité sur la route. Ils pourront ainsi apprendre les règles essentielles de circulation et de bonne conduite à vélo en réalisant des sorties urbaines.

Chaque enfant validant les 3 blocs d'apprentissage se verra remettre une attestation de réussite du Savoir Rouler à Vélo.

Une convention est proposée au conseil municipal pour fixer les modalités d'organisation des animations qui seront réalisées conjointement par le service des sports et le RCSA Cyclisme.

La Commission Vie associative et Sports et la Commission Jeunesse - vie scolaire proposent au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer la convention dont le projet est joint en annexe au présent rapport.

Le Conseil Municipal après en avoir écouté les interventions de Mme Patricia ROGE et Catherine LEDOUBLE, à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour) :

• ADOPTE le rapport présenté.

Pour Extrait conforme,

La secrétaire de séance
Mme Olympe PAGLIA



Catherine LEDOUBLE

Catherine LEDOUBLE
2026.02.19 16:59:07 +0100
Ref:10470390-15789738-1-D
Signature numérique
la Maire